



9 rue des colonnes, 75002 Paris

www.yaysound.com

Téléphone 06 18 48 73 69

benoit@yaysound.com

Charte Qualité – Yay! Sound (V2025)

Yay! Sound, organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi, s'engage à offrir des formations de haute qualité dans le domaine des métiers du son et de la production musicale.

Notre démarche repose sur le respect des exigences légales, la satisfaction des stagiaires, et la valorisation de la créativité et de la diversité artistique.

I. Présentation et mission

Yay! Sound est un organisme de formation basé à Paris, spécialisé dans l'accompagnement des artistes, techniciens et professionnels du son.

Nos formations, conçues par des experts du secteur, favorisent l'acquisition de compétences pratiques et créatives au sein de studios d'enregistrement professionnels.

Notre mission est de transmettre un savoir-faire technique et artistique tout en garantissant un cadre pédagogique bienveillant, transparent et conforme aux exigences de la formation professionnelle.

II. Nos engagements qualité

En conformité avec le Référentiel National Qualité (RNQ), Yay! Sound s'engage sur les principes suivants :

1. Fournir une information claire, complète et accessible sur toutes les formations proposées.
2. Identifier précisément les besoins des stagiaires pour adapter les objectifs pédagogiques.
3. Mettre en œuvre des méthodes et moyens pédagogiques adaptés aux publics et aux objectifs visés.
4. Garantir la compétence et l'expérience des formateurs et intervenants.
5. Évaluer systématiquement la progression et la satisfaction des stagiaires.
6. Traiter toute réclamation avec sérieux et réactivité, dans une logique d'amélioration continue.

7. Assurer une transparence totale sur les financements, les modalités d'accès et les résultats.

III. Nos engagements éthiques et pédagogiques

- Respecter la liberté créative et la propriété intellectuelle des stagiaires et des formateurs.
- Favoriser un climat d'écoute, de respect mutuel et de collaboration entre participants.
- Préserver la confidentialité des contenus artistiques et pédagogiques partagés en formation.
- Promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité d'accès à la formation professionnelle.
- Encourager l'autonomie, la curiosité et la transmission des savoirs.

IV. Nos engagements administratifs et réglementaires

- Se conformer aux obligations du Code du travail et de la réglementation de la formation professionnelle.
- Respecter les exigences de certification Qualiopi et des organismes financeurs (OPCO, Afdas).
- Garantir la protection des données personnelles selon le RGPD et la CNIL.
- Assurer la traçabilité, la conservation et la sécurité des documents pendant 5 ans.
- Maintenir une transparence complète sur la gestion administrative et financière des actions de formation.

V. Notre démarche d'amélioration continue

Yay! Sound évalue en permanence la qualité de ses formations à travers :

- les retours et évaluations des stagiaires, formateurs et partenaires ;
- les audits internes et externes Qualiopi ;
- la mise à jour annuelle du manuel qualité et des procédures internes ;
- la veille réglementaire et sectorielle sur les métiers du son et de la formation.

VII. Engagements administratifs et emploi

Yay! Sound s'engage à appliquer strictement les obligations légales liées à la déclaration, au suivi et à la compatibilité des formations avec l'emploi des bénéficiaires :

- Déclaration systématique des formations sur la plateforme Kairos de France Travail, permettant la validation, le suivi et la traçabilité des actions de formation financées ou

cofinancées.

- **Priorité à l'emploi** : conformément à la réglementation en vigueur, tout stagiaire bénéficiant d'une proposition d'embauche ou d'un engagement professionnel pendant la période de formation peut interrompre, reporter ou suspendre sa participation à la formation, sans pénalité ni préjudice.

Cette disposition s'applique notamment aux artistes et techniciens relevant du régime de l'intermittence du spectacle, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (article L6321-2 du Code du travail).

- **Accompagnement administratif** : Yay! Sound informe et accompagne chaque stagiaire dans les démarches administratives nécessaires à la bonne gestion de son dossier (attestation, justificatif de présence, documents Kairos, certificats de réalisation).

- **Assimilation des heures de formation au régime de l'intermittence** : lorsque la formation est effectuée dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un stage validé, les heures peuvent, sous conditions, être prises en compte dans le calcul des droits au régime des intermittents du spectacle (articles L7121-2 et D7121-25 du Code du travail).

Cette reconnaissance dépend de la nature du contrat, du financement et des règles en vigueur définies par France Travail et l'Unédic.

- **Respect du droit à l'emploi et à la formation** : les formations de Yay! Sound sont conçues pour favoriser l'employabilité, la montée en compétences et la pérennisation de l'activité professionnelle des stagiaires.

VIII. Accessibilité et accompagnement des personnes en situation de handicap

Yay! Sound accorde une attention particulière à l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap ou présentant un déficit sensoriel.

Conformément aux dispositions du Code du travail (article L5213-6) et à la loi du 11 février 2005, l'organisme s'engage à :

- étudier chaque demande spécifique afin d'identifier les aménagements techniques, pédagogiques ou organisationnels nécessaires ;
- adapter, dans la mesure du possible, le déroulement des formations (rythme, support, modalités d'évaluation) aux besoins particuliers ;
- coopérer avec les structures spécialisées (AGEFIPH, MDPH, Cap Emploi, Afdas) pour

favoriser l'inclusion professionnelle des bénéficiaires.

Les personnes concernées sont invitées à contacter Yay! Sound en amont de la formation à l'adresse suivante : info@yaysound.com afin d'évaluer ensemble les modalités d'accueil et d'accompagnement adaptées.

IX. Conclusion

La qualité, la créativité et le respect des personnes sont au cœur des actions de formation menées par Yay! Sound.

Chaque membre de l'équipe – direction, formateurs et personnel administratif – contribue à faire vivre cette exigence au quotidien.

Pour toute information, suggestion ou réclamation, contactez : info@yaysound.com

Mise à jour : octobre 2025